



La France administrative : la région

Les régions sont créées en 1963. En 1970, il y avait 22 régions en France métropolitaine. La réforme de 2015 définit un nouveau découpage : il y a désormais 13 régions métropolitaines et 4 DROM (départements et régions d'outre-mer).

Le conseil régional et son président siègent dans la capitale régionale. Il est formé de conseillers régionaux élus par les électeurs de cette région. Il assure le développement de la région : les routes nationales, les lignes de chemins de fer, l'enseignement, la santé, l'économie, les aides sociales...

Sur la carte des régions françaises, colorie chaque région d'une couleur différente.
Réponds aux questions suivantes.

1. Entoure au feutre rouge la région où se situe ton école.

2. Donne le nom des départements qui la composent.

Savoie ; H^{te} Savoie ; Ain ; Isère ; Drôme ; Ardèche ;
Métropole de Lyon (Rhône) ; Loire ; H^{te} Loire ; Allier ;
Puy de Dôme ; Cantal

3. Fais une phrase pour situer ta région sur la carte de France.

La région, Auvergne-Rhône-Alpes, se situe au
sud-est de la France

4. En utilisant tes connaissances, cite les plus grandes villes de ta région.

Lyon ; Saint-Etienne ; Grenoble ; Clermont-Ferrand ; Annecy ; Valence

5. Je suis une région située au nord des Pays de la Loire et à l'ouest de l'Île-de-France : qui suis-je ?

la Normandie

6. Écris une autre devinette sur ce modèle.

ex: Je suis la région composée du plus grand nombre de
départements ; qui suis-je ? l'Occitanie

À retenir

Depuis la réforme de 2015, la France est composée de 13 régions métropolitaines. La région est dirigée par le Conseil régional élu au suffrage universel, qui siège dans la capitale régionale.